Macron continue la guerre contre les non riches : plus aucune aide pour une chaudière à gaz !

écrit par Maxime | 18 mars 2022

https://www.dossierfamilial.com/actualites/immobilier-logement/ma-prime-renov-1-000-eu-de-bonus-pour-remplacer-votre-chaudiere-au-gaz-ou-au-fioul-913658

Macron via sa ministre Pompili décide ainsi de couper les aides pour remplacer les vieilles chaudières à gaz par des nouvelles plus performantes.

S'il est carrément interdit d'installer une chaudière à gaz dans les nouvelles habitations, les anciens logements pouvaient jusqu'alors prétendre à un petit coup de pouce.

C'en est fini, la guerre en Ukraine étant le prétexte idéal pour poursuivre une autre guerre, la guerre contre les pauvres et plus largement les non riches, une constante sous le quinquennat de Macron.

Une guerre discrète car des dispositifs « coups de pouce » sont régulièrement annoncés pour calmer l'ennemi. Mais fondamentalement, les « non riches » se font taper dessus, sont stigmatisés notamment parce qu'ils n'ont pas les moyens d'être les « parfaits écolos » qui roulent en SUV électrique et ont une villa qui consomme peu, parfaitement conforme à la RE 2020…

https://resistancerepublicaine.com/2021/01/11/ecolo-facho-avec-la-re2020-obligatoire-cette-annee-votre-maison-devra-produire-plus-denergie-quelle-en-consomme/

Macron et Pompili augmentent au contraire la « prime rénov » de 1000€ pour installer une pompe à chaleur ou une chaudière biomasse.

La belle affaire ! Ça fera en réalité 1000 € de plus à payer à l'entreprise qui en installe, car les professionnels ne sont pas niais, eux, ils comprennent bien que si le client a un peu plus d'argent que prévu pour acheter leur marchandise, ils la lui factureront plus cher.

Etant en plein changement de chauffage, j'ai pu étudier la question de près ; d'abord, la prime rénov, ça ne va pas chercher loin.

J'ai le tort de me priver de plein de choses pour ma maison. Pas de vacances, pas de resto, vieille voiture… j'ai fait le choix de vivre dans une grande maison « bourgeoise » qui entre dans le « quatrième âge ». Catégorie énergétique E et chaudière à gaz trentenaire.

Avec un salaire moyen, la prime rénov pour ma maison est de 2500 € pour une chaudière biomasse qu'on me propose d'installer pour la modique somme de… 23 500 €.

Alors si j'avais fait faire le devis après l'annonce de Pompili-Macron qui augmente la prime de 1000 €, le prix aurait sûrement été de 24 500 € !

Et il faudra ensuite acheter, faire livrer le bois, la faire entretenir, ramoner etc. Ce qui coûtera aussi cher que le gaz coûtait l'année dernière.

Les pompes à chaleur pour ma « vieille dame » en moellons sont du même ordre de prix. J'ai le tort de vouloir vivre dans une maison officiellement trop grande par rapport à mes besoins, l'aide proposée est donc très limitée…

Et pourtant, en ne partant jamais en voyage, en n'utilisant mon véhicule que rarement, je suis plutôt un bon élève pour les écolos.

Mais non, en plus de cela, il faudrait que je renonce à avoir un logement spacieux que je n'ai pu m'offrir que parce qu'il commence à avoir de la bouteille… Bah oui, plutôt que de dépenser de l'argent dans des dépenses éphémères, je voulais avoir de quoi recevoir mes amis de passage, une salle de sport, un atelier d'artiste pour peindre, une pièce pour mes animaux… Macron trouver ça pas bien !

Plus de 20.000 € donc pour une pompe à chaleur ou une chaudière biomasse, à comparer aux 4000 € qu'un chauffagiste me demande pour installer une nouvelle chaudière à gaz bien plus performante que celle que j'ai actuellement.

Bref, cette annonce du gouvernement signifie clairement un gaspillage d'argent public car sur des sommes aussi importantes pour installer le matériel en question censé remplacer le gaz, les professionnels vont simplement gonfler leur prix.

Alors qu'un coup de pouce de 1000 € pour remplacer ma vieille chaudière par un matériel neuf à condensation (30% d'économies d'énergie quand même !) aurait été significatif…

C'est une question de proportion tout simplement, à partir d'un certain niveau de prix, 1000 € ça ne représente plus que tout au mieux 5% du prix que l'on compte vous facturer donc

c’est plus facile pour un professionnel de gonfler le devis.

Mais revenons sur le fond du problème : la stigmatisation des non riches

Pour se payer une chaudière biomasse à chargement automatique, il faut de la place car le bois a besoin d’être stocké. Tout le monde ne l’a pas dans son logement.

Pour se payer une pompe à chaleur, il faut au préalable une maison correctement isolée. Et sur les maisons anciennes, l’isolation à réaliser coûte très cher.

Pour la mienne, on m’avait annoncé un chiffre de 60.000 € pour isoler l’extérieur… un « beau geste pour la planète » m’avait-on expliqué, car je n’aurais jamais pu l’amortir. Parole d’un professionnel du secteur qui avait été particulièrement honnête avec moi !

De plus, là encore dans ce domaine les aides de l’Etat sont devenues symboliques… pour en profiter réellement, il faut faire isoler moins de 50 m²!

https://www.senat.fr/questions/base/2020/qSEQ200717440.html

Le gouvernement avait justifié à l’époque cette restriction par un risque de « dérive inflationniste »… que Pompili va inévitablement reproduire avec l’annonce qu’elle a faite il y a quelques jours !

Ceux qui comme moi ont acheté une maison ancienne dont le propriétaire n’avait pas profité des aides disponibles à l’époque où l’Etat était plus généreux se trouvent pris dans un piège.

Alors vivre dans une maison bien isolée, avoir une pompe à chaleur ou une chaudière biomasse, qui polluent moins que le gaz, c’est un luxe que tout le monde ne peut pas s’offrir…. Car le « geste pour la planète » se paie au prix fort et seuls des gens aisés peuvent se le permettre.

Finalement il y a comme une impression d’inquisition dans cette politique. On doit rentrer à tout prix dans des cases et dès qu’on s’en éloigne un peu parce qu’on a une fantaisie, un péché mignon, un plaisir dans sa vie, si on n’est pas riche, on se fait taper sur les doigts pour ne pas être assez « écologiquement vertueux »…